

## Compte-rendu du 1er conseil d'école.

Année 2013-2014.

Vendredi 08 novembre 2013.

18h-20h.

### 1) Point sur la rentrée 2013.

- Présentation de la nouvelle circonscription.
- Présentation de l'équipe enseignante, RASED, médecin scolaire, AVS.
- Effectifs des classes.
- Intervenants de musique et EPS.
- Election des représentants des parents d'élèves.

Une création de circonscription a eu lieu afin de désengorger celle de Massy. En effet, les effectifs du nord du département étaient très chargés. L'adresse de la nouvelle circonscription est :

Inspection d'Athis – 3 Place du Général De Gaulle- 91200- Athis-Mons

Téléphone : 01-69-40-24-98

Mail : [0912322@ac-versailles.fr](mailto:0912322@ac-versailles.fr)

L'Inspectrice de l'Education Nationale se nomme Mme Deslaurier.

La circonscription d'Athis rassemble 10 écoles élémentaires, 11 écoles maternelles et 1 école primaire. Il y a 225 enseignants pour 4842 élèves.

### **Equipe enseignante / effectifs.**

L'équipe est au complet avec 11 enseignants.

<b>CPa Mme Lacroix</b>	<b>CPb Mme Mulot</b>	<b>CPc/CM2b Mme Guidoux</b>	<b>CE1a Mme Boin</b>	<b>CE1b M. Dewitte</b>	<b>CE2a M. Laurini</b>	<b>CE2b Mme Lachot</b>	<b>CM1a M. Da Silva</b>	<b>CM1b M. Bertel</b>	<b>CM2a Mme Darmanin/ M. Loyer</b>
26	24	23	28	26	30	30	27	26	26

Total : 266 élèves, seuil d'ouverture : 276.

Actuellement, aucun RASED n'est attribué à l'établissement (pas de maître E et G, pas de psychologue scolaire), ce qui pose des problèmes dans le suivi des élèves et leur orientation. Il n'y a pas de médecin scolaire non plus.

Nous avons comme AVS jusqu'au 31/10/13 :

Mme Pileggi (20h), Mme Sadon (20h) et M.Sambar (20h, arrivé le 17/09/13).  
M.Sambar nous a quitté le 18/10/13 et sera remplacé par Mme El Bouazzati à partir du 15/11/13.

**ELCO** : Mme De Sousa assurera cette année les cours de portugais sur le site de La Fontaine tous les lundis de 16h30 à 18h30. A ce jour, 11 enfants participent à ces cours.

**Les différents intervenants** sont :

M.Legrade pour la musique / Mme Sénéchal, M. Nicolas Hucher pour l'EPS.

Jusqu'à Noël : les CE2, CM1, CM2 font de l'accrosport pendant que les CP et CE1 s'exercent à la gymnastique. M.Hucher encadre les activités.

A partir de janvier, c'est Mme Sénéchal qui intervient avec les sports collectifs.

**Les Elections des représentants des parents d'élèves** ont eu lieu le vendredi 11/10/13.

Le taux de participation a été de 42.8% ce qui est largement en hausse par rapport aux dernières années. Nous remercions chaleureusement les parents pour leur vive implication.

Résultats : 6 postes FCPE : Mme Guillotte, Mme Jourdain, Mme Schultz, Mme Douss, M.Renault, Mme Julian.

4 postes PEEP : Mme Yeremiyew, Mme Msaddak, Mme Desjonquieres , Mme Perez.

Les résultats sont affichés dans l'armoire vitrée du portail ainsi que dans les lieux de passage de l'école.

## **2) Adoption du règlement intérieur.**

Voir le document en annexe.

Le règlement est adopté par la communauté éducative.

Le respect des horaires est rappelé pour ne pas perturber le fonctionnement de l'établissement.

## **3) Projets.**

-*Projet d'école* (Bilan 2012-2013, rappel du projet d'école 2011-2014, actions 2013-2014, APC et stages de remise à niveau).

-*Classes découvertes.*

-*La piscine.*

-*La classe mobile.*

L'année en cours s'intègre dans la 3<sup>ème</sup> année du projet d'école 2011-2014.

Les fiches action pour 2013-2014 sont les suivantes :

**Fiche action n°1** : Développer et assurer une meilleure maîtrise de la langue orale et écrite.

- Se constituer une culture littéraire commune, s'impliquer dans un projet collectif, élaborer un projet de rencontre avec un auteur de littérature jeunesse.

**Fiche action n°2** : Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique.

- Utiliser des jeux mathématiques pour acquérir des automatismes et des mécanismes mathématiques.
- Développer le goût du raisonnement, chercher des stratégies.

**Fiche Action n°3** : Communiquer en anglais.

- développer les composantes sonores de la langue, comprendre et utiliser des énoncés simples de la vie quotidienne, acquérir des connaissances de la culture anglaise.

**Fiche Action n°4** : Education artistique et culturelle.

Arts appliqués.

- Reconnaître quelques œuvres du patrimoine, savoir les attribuer à une période historique,

illustrer une période par quelques œuvres de référence qui appartiennent au patrimoine ou à l'art contemporain, susciter la curiosité artistique des élèves.

#### **Bilans de l'année 2012-2013 :**

Bilan n°1 : Mise en place d'un carnet littéraire avec illustration, positif car moteur pour inciter au développement du goût du livre.

Le théâtre a permis de donner de l'assurance à certains élèves, positif en ce qui concerne les champs de diction et de mémorisation. L'inconvénient est que cela prend beaucoup de temps.

Bilan n°2 : Les rencontres GS/CP positives : réinvestissement des stratégies au niveau des apprentissages, travail rendu possible par la présence des parents. Rallye Maths-Essonne : les classes de cpc/cm2c et cm1b/cm2b ont obtenu les félicitations.

Temps de préparation très important pour des séances réduites. Peu rentable par rapport à l'investissement fourni, beaucoup de préparation pour un temps d'apprentissage limité.

Bilan n°3 : chants en anglais, animations pédagogiques conduites par Owen Hodges sur les composantes sonores de la langue. Cycle 3 : des repas et des exposés sur l'Angleterre ont été proposées dans les classes afin de développer la culture anglaise.

Chants et poésies.

Bilan n°4 : L'art, support des activités d'expression.

Spectacle Théâtre a permis un enrichissement culturel cycle 3.

Projet des marionnettes cycle 2 a permis de susciter la curiosité artistique des élèves. Travail avec Claudine Dolo, grande liberté de création aux élèves.

Projet cirque cycle 2 : domaine d'apprentissage adapté au public qui met en confiance les élèves. A aidé à se surpasser, à s'épanouir. Les enfants ont appris en très peu de temps.

**Classes découvertes :** Mme Boin et M.Dewitte mettent en projet de partir au mois de mars dans les Vosges avec leurs enfants. Diverses activités en rapport avec la montagne sont à l'étude (ski, randonnée en raquette...).

**Classe mobile :** depuis la rentrée, La Fontaine bénéficie d'une classe mobile comptant 19 ordinateurs portables. Les enseignants émettent des réserves quand à la facilité d'utilisation de cette classe mobile.

**La piscine :** les classes de CE1 et de CP vont à la piscine des Iris à Antony le vendredi après-midi. Les CE1 y vont le 1<sup>er</sup> semestre, les CP le second.

#### **4) La charte de la laïcité à l'école.**

Présentation du document la Charte de la laïcité à l'école. Document distribué à l'ensemble des participants de la réunion.

Référence : circulaire n° 2013-144 du 06/09/13.

La vocation de cette charte est de rappeler les règles qui permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire et d'aider chacun à s'appropriier ces règles, à comprendre le sens de ces règles et à les respecter.

Cette Charte sera travaillée avec les élèves dans toutes les classes en adaptant au niveau.

Le respect des croyances est affirmé. La charte repose sur trois principes :

l'absence de religion dans les programmes, la laïcité du personnel, l'interdiction du prosélytisme.

Ce document s'intègre dans le cadre de la refondation de l'école.

## 5) La coopérative scolaire.

Le mandataire de la coopérative est toujours M.Loyer.

Au 31 août 2013, le solde de départ était de 11 796.21 euros.

Malgré les dépenses conséquentes sur l'année et la totalité des sorties scolaires prises en charge par la coopérative, la somme restant sur le compte est énorme. Un point a été fait avec l'OCCE et la décision de prendre en charge une partie de la somme restant à la charge des parents dans le cadre des classes découvertes a été prise. Des projets caisse des écoles seront complétés au niveau des finances par la coopérative scolaire également.

A ce jour, le montant de la coopérative est de 11 895.97 euros après avoir payé entre autres l'affiliation à l'OCCE (cotisation, assurance : 468.60 euros) et notamment une sortie pour les CE1a au lycée hôtelier lors de la semaine du goût.

**Le bilan financier de la kermesse** est le suivant :

Les dépenses consacrées à la kermesse (nourriture, lots pour la tombola, animation et matériel sono, charbon, etc...) : 2 603.25 euros.

Le montant des recettes sont de 3 882.45 euros, le bénéfice est donc de **1 279.19 euros**.

Toutes les sorties scolaires de l'année ont été financées par la coopérative et par la Mairie pour le transport.

**Les sorties de fin d'année** ont été les suivantes :

- La Mer de Sable pour les CE1b (M.Dewitte) et les CM1a (M.Da Silva) le 04/06/13 : 380.10 euros.
- Visite de l'aquarium de Paris/ Bâteaux mouches pour les CM2a, les CM1b/CM2b, les CE1a et les CPb: 403.75 euros +386 euros le 28/06/2013
- Association le Manoriétistes : 500 euros Spectacle de marionnettes pour les classes de CP.
- Sortie à Provins pour les CE2a et les CE2b : 292.60 euros le 04/06/2013.

## 6) Le périscolaire.

*-Activités du midi.*

*-Surveillance.*

*-Lieu de réchauffement pour les enfants durant l'hiver.*

*-Cahier de suivi sur les incidents du midi.*

Les activités du midi sont encadrées par les animateurs du périscolaire. Les locaux et la cour sont réduits par rapport au nombre d'enfants ce qui pose des difficultés pour les accueillir de manière satisfaisante. Les parents interpellent la Mairie afin de trouver des solutions pour occuper les écoliers durant le temps très long du midi.

La salle de l'algéco étant désormais prise par les maternelles, il paraît urgent de chercher des salles pour que les enfants puissent se réchauffer l'hiver. Mme Alzon dit que les enseignantes de maternelle seraient prêtes à laisser la salle de motricité le midi à disposition des élémentaires.

Un cahier de suivi des incidents du midi existe et se trouve dans le réfectoire. Les animateurs viennent également signaler aux enseignants d'éventuels problèmes.

## 7) Questions précises.

*-Journée de classe du mercredi 11 juin 2014.*

Les enseignants doivent 36 semaines de présence devant les élèves. Comme le 02/09/13 était un jour de pré-rentree (non devant les enfants), ce jour sera rattrapé le mercredi 11 juin 2014 toute la journée. Il remplacera donc un lundi.

*-Les travaux : avancement des travaux demandés avant l'été, cahier de transmission, visites mensuelles.*

M.Denisard viendra le mardi 19 novembre rencontrer le directeur pour évaluer les différents travaux à effectuer ou à reprendre. Un cahier de transmission sur les interventions du CTM sera mis en place, les agents pourront alors écrire les travaux effectués afin de prévenir le personnel enseignant. Au niveau du 2<sup>ème</sup> étage, les peintures ont été entièrement refaites ainsi que le sol, l'ensemble est très propre.

L'école demande à habiller d'une mousse le panneau électrique pouvant blesser les élèves et aussi à déplacer l'extincteur, sa place étant dangereuse pour les enfants.

La date du prochain conseil d'école est le vendredi 07 mars 2014.

La date du conseil d'école extraordinaire sur le projet d'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2014 est fixée au vendredi 6 décembre 2014 de 18h à 18h30.

Fin de séance : 20h.